

Zeitschrift:	Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique
Herausgeber:	Société fribourgeoise d'éducation
Band:	27 (1898)
Heft:	8
Rubrik:	Partie pratique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 09.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

portions. Un certain nombre de recrues vérifient les multiplications et les divisions au moyen de la preuve par 9 ; c'est là une excellente habitude à recommander et à généraliser.

Les questions d'histoire, de géographie, d'instruction civique sont rattachées ordinairement aux morceaux de lecture. Les résultats obtenus dans cette branche générale (connaissances civiques) sont la partie faible des épreuves pédagogiques. A peine la moitié des recrues arrivent-elles à obtenir les notes 1 ou 2 tandis que le cinquième s'en tire avec un 4 ou un 5.

D'où cela provient-il ? Evidemment du fait que le poids de l'enseignement primaire porte sur la lecture, la composition et le calcul. L'école cherche, avant tout, à former des jeunes gens sachant lire, écrire et calculer. Dans la vie pratique, c'est encore la lecture, l'écriture et le calcul qui ont le plus de chance d'être utilisés. L'apprenti, l'ouvrier, l'artisan, le domestique, le paysan auront l'occasion de lire un journal, d'écrire une lettre, de faire une note ou de régler un compte, mais quand l'occasion se présentera-t-elle pour eux de rafraîchir ou de développer leurs connaissances en histoire, en géographie ou en instruction civique ? D'ailleurs, dans l'examen, on fera pour ainsi dire appel à leur seule mémoire. Bien rares seront les questions où ils auront l'occasion d'exercer leur jugement ou leur raisonnement. De plus, les élèves de nos écoles primaires ne peuvent comprendre tous nos rouages politiques qui sont trop variables de canton à canton, trop compliqués, trop divers. L'instruction civique, à notre jugement, devrait être bannie du programme primaire et renvoyée au plan d'études des écoles complémentaires.

Fribourg, le 8 juin 1898.

E. GENDRE.

PARTIE PRATIQUE

Un ingénieur veut bien proposer le problème suivant à résoudre :
Quelle est la longueur de deux côtés adjacents d'un rectangle si leur somme, leur produit et la différence de leurs carrés sont égaux à une seule et même quantité ?

Nous publierons les solutions que l'on nous adressera.

Chronique scolaire

La Société pédagogique de la Suisse romande qui vient de se réunir à Bienne a discuté les deux questions suivantes :

1^o Etablissement d'un programme minimum pour les écoles pri-